

Air Calédonie prolonge son contrat de maintenance globale de cinq ans

La compagnie aérienne s'apprête à étendre la couverture de sa flotte composée de quatre ATR 72-600

Toulouse, le 5 octobre 2021 – ATR et Air Calédonie annoncent une prolongation de cinq ans de leur contrat de maintenance globale (GMA). Le contrat couvrira l'accès à un stock de pièces et la réparation des unités remplaçables en piste pour les quatre ATR 72-600 de la compagnie. Cette extension permettra également l'ajout d'autres références d'unités remplaçables en piste et de services de maintenance des hélices. Air Calédonie utilise ses ATR pour assurer une connectivité essentielle à travers l'ensemble du réseau intérieur d'archipels de Nouvelle-Calédonie, offrant à ses passagers l'accès à l'économie, à l'éducation et à la santé. Grâce au GMA, ATR contribue à réduire les coûts de maintenance de ses opérateurs et à dynamiser leurs activités depuis plus de 20 ans.

Eric Broutte, Directeur technique d'Air Calédonie a commenté : "Optimiser ses coûts de maintenance est toujours important pour une compagnie aérienne régionale, mais en ces temps incertains, il est crucial d'avoir un soutien sur lequel on peut compter. L'engagement des équipes ATR et leur investissement dans le support et les services qu'ils fournissent font une réelle différence pour les compagnies aériennes. Le fait de renforcer notre partenariat avec ATR signifie également que nous continuerons de bénéficier de leur expertise inégalée. Nous sommes heureux de signer pour cinq ans de plus."

David Brigante, Directeur du Support Client et des Services, a ajouté : "Ce contrat représente une autre étape de notre voyage commun avec Air Calédonie, qui a débuté il y a environ 35 ans avec la livraison du premier ATR 42 de la compagnie. Un appareil n'a de valeur que lorsqu'il vole et c'est pourquoi il est essentiel que nous offrions le meilleur service possible à nos clients. La décision d'Air Calédonie d'étendre son contrat témoigne de la qualité du soutien que nous apportons. Répondre aux besoins d'une compagnie aérienne qui fournit une connectivité essentielle dans une géographie aussi diversifiée que la Nouvelle-Calédonie est une véritable source de fierté pour ATR et démontre vraiment la valeur de notre GMA."

A propos d'ATR :

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. Ses ATR 42 et 72 sont les appareils de moins de 90 places les plus vendus au monde. La mission des employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent en moyenne plus de 100 nouvelles routes chaque année, consomment jusqu'à 40 % de carburant de moins et émettent jusqu'à 40 % de CO₂ de moins que les jets régionaux. Pour toutes ces raisons, les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde. ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.atr-aircraft.com.

Contacts presse ATR**Ben Peggie**

Tél. : +33 (0)6 07 86 37 29

E-mail : ben.peggie@atr-aircraft.com**Charlotte Giuria**

Tél. : +33 (0)6 80 48 20 96

E-mail : charlotte.giuria@atr-aircraft.com